DOCUMENT ELEVE	NOM :	GROUPE :

Pensez à annoter, stabiloter et compléter ce document sur des feuilles annexes.

LYCÉE L'OISELET

VOTER, UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE?

Séquence 9

PROBLEMATIQUE

Voter est un acte fondateur dans les démocraties contemporaines. Il s'agit d'un choix individuel mais qui peut être aussi influencé par des facteurs sociaux et collectifs. Dans cette séquence nous serons amenés à nous demander :« pourquoi la participation électorale décline-t-elle ? Comment expliquer le vote des électeurs ? »

S.E.S_1_2019/2020

Cours_1ère_G. BOURC'HIS

A LA FIN DE CETTE SEQUENCE, JE DOIS ETRE CAPABLE DE :

- ✓ Être capable d'interpréter des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et d'abstention aux élections.
- ✓ Comprendre que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population (degré d'intégration sociale, intérêt pour la politique, sentiment de compétence politique) et de variables contextuelles (perception des enjeux de l'élection, types d'élection).
- ✓ Comprendre que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale)
- ✓ Comprendre que la volatilité électorale revêt des formes variées (intermittence du vote, changement des préférences électorales) et qu'elle peut refléter un affaiblissement ou une recomposition du poids de certaines variables sociables, un déclin de l'identification politique (clivage gauche/droite notamment) et un renforcement du poids des variables contextuelles.
- ✓ Être capable de lire et d'interpréter des pourcentages de répartition
- ✓ Être capable de lire et d'interpréter des séries chronologiques
- ✓ Être capable de lire et d'interpréter un tableau à double entrée.

Séquence 9 : Voter, une affaire individuelle ou collective ?

Introduction : Le vote : un fondement de la démocratie 2
→ 🕮 Doc 1 page 254 « L'histoire du vote en France » 2
→ 🕮 Doc 4 page 255 « Démocratie représentative et démocratie directe » 2
→ 🕮 Doc 2 page 254 « Le vote, un devoir citoyen » 3
♥_Taux d'inscription : 4
I. Mesurer la participation électorale 4
→ 🕮 Doc1 page 258 « Le corps électoral » 4
→ 🕮 Doc2 page 258 « Inégalités face à l'inscription sur les listes électorales » 4
Activité : Des électeurs potentiels aux suffrages exprimés : 5
🕮 Doc 3 page 259 « Des électeurs potentiels aux suffrages exprimés » 5
♥_suffrage exprimé : 6
♥_ taux d'abstention : 6
♥_ Participation électorale : Ensemble des électeurs inscrits 6
♥_Synthèse_1 : 6
II. Expliquer la participation électorale 6
🕮 Doc 2 page 262 « abstention électorale et type d'élections 6
♥_ Participation électorale intermittente : 7
♥_ abstention sociologique 7
♥_Synthèse_2 8
♥_ abstention politique 8
III. Le vote : un acte individuel ou collectif ? 9
🕮 Doc 2 page 272 « L'influence du contexte économique et social » 9
♥_vote sur enjeux : 9
♥_Synthèse_3 10
IV. Une plus grande volatilité électorale 10
🕮 Doc 1 p.268 « Décrire la volatilité électorale » 10
🕮 Doc 2 p.268 « Vote au 1er tour de l'élection présidentielle de 2017 selon le vote de 2012 » 11
♥_volatilité électorale : 11
♥_clivage gauche /droite : http://www.ses.ac-versailles.fr/extras/bd/dico/consulter.html 11
♥_Synthèse_4 12
Bilan de la séquence 12
Pour aller plus loin : 12
"L'abstention est une forme de rejet du système" 12
Références 12

Introduction : Le vote : un fondement de la démocratie

"La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple." : Abraham Lincoln, président des États-Unis (1860 - 1865).

Démocratie

Régime politique dans lequel les citoyens sont souverains. Ils exercent librement leurs droits politiques en désignant leurs représentants à l'occasion d'élections libres où des choix de vote sont possibles, en ayant la liberté d'expression et d'association. (Dictionnaire Site SES académie de Versailles, 2020)

Régime politique

Manière dont est organisé et exercé le pouvoir politique au sein d'un État.

→ 🕮 **Doc 1 page 254 « L'histoire du vote en France »**

DOC.1 L'histoire du vote en France

Magnard SES1_2019 page 254

1791	La Constitution de 1791 met en place un droit de vote restreint. Seuls les hommes de plus de 25 ans payant un impôt (un cens) ont le droit de voter : le suffrage est dit **censitaire**. Le suffrage est aussi **indirect** car les citoyens actifs élisent des électeurs du 2nd degré, plus riches, qui à leur tour élisent les députés.
1815	Après l'instauration du suffrage universel masculin entre 1799 et 1815 (mais dans un cadre limité), le suffrage censitaire est rétabli. Seuls les hommes de trente ans payant une contribution directe de 300 francs ont le droit de vote.
1830	**Le droit de vote est élargi**. Si le suffrage est toujours censitaire, le cens nécessaire pour être électeur baisse, de même que l'âge minimum pour voter.
1848	**Le suffrage universel masculin** est adopté. Il ne sera plus remis en cause. Sont électeurs tous les Français âgés de 21 ans. Le vote devient secret.
1944	L'ordonnance du 21 avril 1944 donne aux femmes le droit de vote et rend ainsi le droit de suffrage réellement universel. **Les femmes votent pour la première fois** aux élections municipales de mars 1945.
1974	La majorité est abaissée à 18 ans.
1992	Création de la citoyenneté européenne : les citoyens d'un État-membre de l'Union européenne peuvent participer aux élections municipales et européennes dans n'importe quel autre État-membre.

D'après « Les étapes de la conquête du droit de vote », www.vie-publique.fr, 7 juillet 2018.

Le suffrage censitaire désigne la situation où seuls ont le droit de vote ceux qui sont assez riches pour payer le cens, un impôt spécifique.

En 1848, le suffrage dit universel était réservé aux hommes. Il a fallu attendre 1944 pour que les femmes accèdent au droit de vote.

L'instauration du **suffrage universel** a permis à l'ensemble des citoyens de voter et donc de participer à la désignation des dirigeants et à la prise de décisions politiques.

→ 🕮 **Doc 4 page 255 « Démocratie représentative et démocratie directe »**

DOC.4 Démocratie représentative et démocratie directe

La souveraineté se définit comme la détention de l'autorité suprême. Dans les démocraties, elle est détenue par le peuple, constitué en un corps politique, la Nation : on parle dès lors de souveraineté nationale. Mais les contraintes de l'exercice du pouvoir impliquent que cette souveraineté soit déléguée : le peuple ne peut en effet délibérer directement sur toutes les affaires publiques, comme dans le cadre de la démocratie directe. Cette mission est donc confiée à des représentants élus, dont les décisions constituent l'expression de la volonté générale. C'est le principe de la démocratie représentative. Le principe de la souveraineté nationale implique par ailleurs l'interdiction du mandat impératif. Dans ce type de mandat, les élus sont contraints de respecter leurs engagements et peuvent être révoqués par leurs électeurs si ce n'est pas le cas. Les parlementaires ne représentent pas les seuls électeurs qui les ont choisis, mais la Nation dans son entier. Or le mandat impératif reviendrait à lier le représentant à la volonté de ses électeurs, plutôt qu'à l'intérêt général de la Nation.

D'après « la souveraineté nationale », www.vie-publique.fr, 2018.

Source : Maanard SES1 2019

cf. spécialité Géopolitique et science politique « Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative »

Démocratie représentative
Régime politique dans lequel la volonté des citoyens s'exprime par l'intermédiaire de représentants élus.
« Les contraintes de l'exercice du pouvoir impliquent que la souveraineté nationale soit déléguée : le peuple ne peut en effet délibérer directement sur toutes les affaires publiques, comme dans le cadre de la démocratie directe. Cette mission est donc confiée à des représentants élus, dont les décisions constituent l'expression de la volonté générale. »

Démocratie directe
Régime politique démocratique dans lequel l'ensemble des citoyens peut intervenir directement dans les décisions politiques.

Dessin de Lasserpe, paru dans "La Lettre du Cadre Territorial" n°500 juillet/août 2016

→ 🕮 **Doc 2 page 254 « Le vote, un devoir citoyen »**

Surligner les passages de ce texte qui évoquent la socialisation.

« *Moment d'effervescence collective* », l'élection est souvent le miroir de la nation, elle offre à la société un reflet d'elle-même. Organisé par l'Etat qui contrôle le calendrier électoral et convoque les électeurs, le vote « capte » les citoyens et constitue de nos jours, malgré ses fragilités, le principal rite d'intégration national. « Quel que soit le rôle que [les élections] jouent dans l'élaboration des décisions, elles légitiment manifestement le pouvoir de l'Etat, réaffirment le lien intime qui rattache l'individu à la société dans son ensemble et à l'Etat.
En pénétrant dans l'espace électoral, l'électeur doit prendre connaissance et conscience de ce qui le rapproche des autres citoyens : son appartenance commune à une communauté nationale qui, le même jour, dans des lieux symboliquement identiques sur l'ensemble du territoire national, délègue son pouvoir à des représentants. (Yves Deloye, 2017)

I. Mesurer la participation électorale

→ 🕮 **Doc1 page 258 « Le corps électoral**

♥_Taux d'inscription :

Le **taux d'inscription** mesure le pourcentage d'électeurs inscrits parmi les électeurs potentiels. On le calcule grâce à la formule suivante :

$$\text{taux d'inscription} = \frac{\text{électeurs inscrits}}{\text{électeurs potentiels}} \times 100$$

DOC.1 Le corps électoral *Page 258*

Selon l'article 3 de la Constitution, « sont électeurs [...] tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques ». Cet article définit ainsi les principales conditions pour disposer du droit de vote. La loi française exige cependant que les électeurs soient inscrits sur les listes électorales pour pouvoir participer aux élections. On distingue alors les électeurs inscrits des électeurs potentiels. En effet, une partie des Français remplit les conditions fixées par la Constitution mais ne peut pas voter car elle n'est pas inscrite sur les listes électorales. C'est, par exemple, le cas d'électeurs qui ont été naturalisés ou qui sont devenus majeurs avant 1997. Depuis cette date, tout le monde est automatiquement inscrit à 18 ans. Il faut par ailleurs évoquer le fait que le corps électoral peut changer selon le type d'élections. Les élections municipales et européennes sont ainsi ouvertes à tous les citoyens européens, tandis que les citoyens ordinaires ne peuvent pas participer aux élections sénatoriales.

Maxence Morel, Magnard, 2019.
SES 1ère

1 Lire. Est-ce que des électeurs étrangers peuvent participer à des élections en France ?

2 Distinguer. Quelle est la différence entre les électeurs potentiels et les électeurs inscrits ?

3 Expliquer. Pourquoi certaines personnes qui vivent en France ne peuvent-elles pas voter aux élections ?

1. Les citoyens d'autres États de l'Union européenne peuvent participer aux élections municipales et européennes en France.

2. Les électeurs potentiels sont toutes les personnes qui remplissent les conditions pour pouvoir participer aux élections (être majeur, disposer de ses droits civiques, etc.), qu'elles soient inscrites sur les listes électorales ou non. Les électeurs inscrits sont uniquement les électeurs potentiels qui sont inscrits sur les listes électorales.

3. Certaines personnes habitant en France peuvent ne pas avoir la possibilité de participer aux élections car elles ne sont pas majeures, car une condamnation les a privées de leurs droits civiques (ce qui est rare) ou car elles ne sont pas françaises (en dehors des élections européennes et municipales pour les citoyens européens).

→ 🕮 **Doc2 page 258 « Inégalités face à l'inscription sur les listes électorales »**

DOC.2 Inégalités face à l'inscription sur les listes électorales

Magnard SES1_2019

Page 258

Taux d'inscription en 2018, selon l'âge et le niveau d'éducation (en %)

Âge	Ensemble	Sans diplôme	Diplôme inférieur au baccalauréat	Diplôme niveau baccalauréat	Diplôme supérieur au baccalauréat
25 à 29 ans	85,0	61,0	79,8	85,7	91,0
30 à 34 ans	83,6	57,2	76,2	85,9	90,5
35 à 39 ans	84,2	58,6	76,7	86,0	91,1
40 à 44 ans	85,5	61,2	79,2	88,1	92,4
45 à 49 ans	87,3	69,0	85,0	90,1	93,3
50 à 54 ans	88,4	75,1	88,3	90,1	93,3
55 à 59 ans	90,2	78,9	90,5	92,1	94,5
60 à 64 ans	90,8	79,8	91,5	93,3	93,6
65 à 69 ans	91,9	81,4	92,8	93,7	94,4
70 à 74 ans	92,8	86,0	93,6	93,9	94,4
75 à 79 ans	92,6	88,0	93,0	95,1	94,4
80 à 84 ans	92,0	89,1	92,8	93,5	93,5
85 à 89 ans	90,2	87,0	91,8	91,6	87,7
90 ans ou plus	84,5	82,3	85,7	83,3	84,3
Ensemble	**88,3**	**76,5**	**88,1**	**89,5**	**92,4**

Source : Insee, « Inscriptions électorales de 2018 : les trentenaires moins inscrits que les autres », *Insee Focus*, juillet 2018.

Q4 uniquement

Selon l'INSEE en 2018n 88,3% des électeurs potentiels étaient inscrits sur les listes électorales peu importe leur niveau d'âge et leur niveau d'éducation

Activité : Des électeurs potentiels aux suffrages exprimés :

La participation électorale à la présidentielle 2017 :

*** Résultats au 2d tour**

Liste des candidats	Voix	% Inscrits	% Exprimés
M. Emmanuel MACRON	20 743 128	43,61	66,10
Mme Marine LE PEN	10 638 475	22,36	33,90

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	47 568 693		
Abstentions	12 101 366	25,44	
Votants	35 467 327	74,56	
Blancs	3 021 499	6,35	8,52
Nuls	1 064 225	2,24	3,00
Exprimés	31 381 603	65,97	88,48

En raison des arrondis à la deuxième décimale, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.

France Entière

Source : Ministère de l'intérieur.

1- Comment le nombre d'abstention est-il calculé ? Il s'agit des électeurs inscrits qui n'ont pas voté.
2- Pourquoi le nombre de suffrages exprimés ne correspond pas au nombre de votant. Seuls les bulletins avec le nom d'un candidat sont considérés comme des suffrages exprimés
3- Quelle est la différence entre les votes blancs et les votes nuls ? Votes blancs → une enveloppe vide ou un bulletin vierge dans l'enveloppe
Votes nuls → bulletins non réglementaires, annotés ou déchirés

🕮 Doc 3 page 259 « Des électeurs potentiels aux suffrages exprimés »

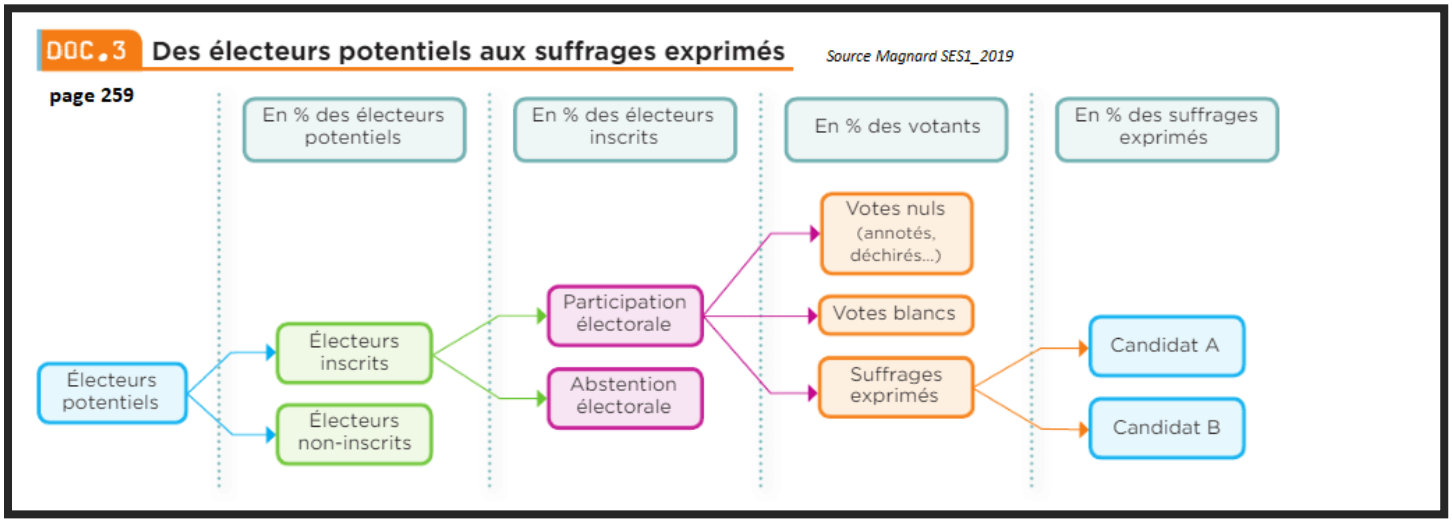

RECOPIER LE SCHEMA puis répondre aux questions à l'aide des deux documents

♥_suffrage exprimé :
nombre de votants moins les votes blancs et nuls.

♥_ taux d'abstention :
nombre d'abstentionniste/nombre d'inscrits

L'abstention électorale désigne le fait qu'un électeur inscrit sur les listes électorales ne participe pas au vote.

♥_ Participation électorale :
Ensemble des électeurs inscrits

♥_Synthèse_1 :

⇒ La participation aux élections, ou participation électorale, dépend tout d'abord de la propension des citoyens à s'inscrire sur les listes électorales. Le taux d'inscription mesure cette propension. Depuis 2019, l'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes lors du recensement citoyen.

⇒ La participation électorale peut revêtir plusieurs formes :

→ Le vote pour un candidat (suffrage exprimé)
→ Le vote blanc (fait de ne voter pour aucun des candidats)
→ Le vote nul (réponse non valable)

Les électeurs inscrits mais ne participant pas aux élections sont comptabilisés dans les chiffres de l'abstention et le taux d'abstention. Ceux qui ne sont pas inscrits ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'abstention.

II. Expliquer la participation électorale

https://www.ina.fr/video/vdn16091185/journee-mondiale-de-la-democratie-l-abstention-une-pratique-ancienne-video.html

https://www.youtube.com/watch?v=-MNsDS_OXFs

🕮 Doc 2 page 262 « abstention électorale et type d'élections

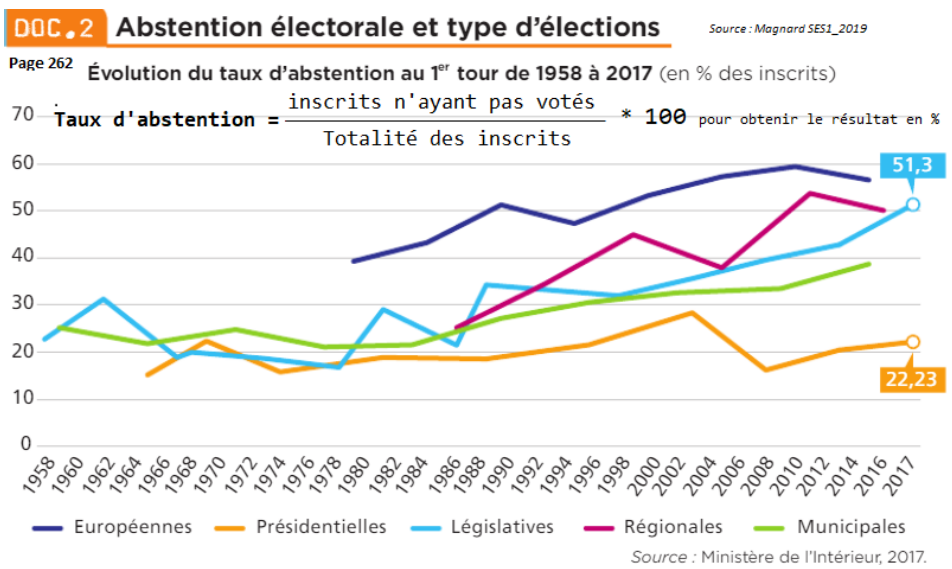

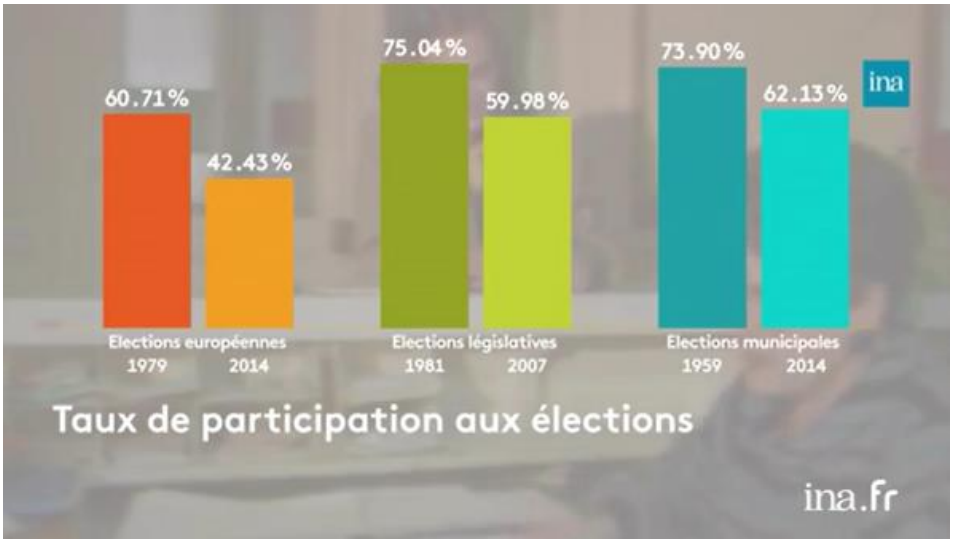

Q1- Décrire comment l'abstention électorale a-t-elle évoluée en France ? . De façon générale, l'abstention électorale a augmenté depuis 1958. Alors qu'elle concernait un peu plus de 20 % des électeurs aux élections législatives de 1958, elle a atteint un niveau record en 2017, avec 51,3 % des électeurs inscrits, soit une augmentation d'environ 30 points (x 2,5).

Q2- Faite une phrase avec le taux d'abstention en 2017 pour l'élection présidentielle, puis législative. 22,23% des inscrits n'ont pas voté au 1er tour de l'élection présidentielle contre 51,3% pour le 1er tour des élections législatives.

Q3-L'absentention électorale est-t-elle la même pour toutes les élections ? L'abstention électorale est plus forte lors des élections européennes, où elle a toujours été supérieure à 40 %, et lors des élections régionales, tandis qu'elle est plus faible lors des élections présidentielles, où elle n'a jamais dépassé les 30 %, et municipales. On peut expliquer ces différences de participation électorale entre les élections par le manque d'intérêt que suscitent certaines élections (élections européennes), tandis que d'autres sont considérées comme beaucoup plus importantes, cruciales (élections présidentielles). Les électeurs estiment que les enjeux ne sont pas les mêmes à toutes les élections et que certaines méritent plus que d'autres qu'on aille voter.

Q4- Comment l'abstention électorale a-t-elle évoluée en France depuis le début de la 5ème république ? Elle est en progression sur tous les scrutins.

Q5- Pourquoi peut-on dire que l'abstention est une pratique ancienne ? *Ce phénomène était déjà présent dans les années 60*

Q6-Quelle raison est invoquée dans la vidéo n°1 pour expliquer l'affaiblissement de la participation électorale ?

- *Rejet des représentants politiques*
- *Méfiance à l'égard des médias*

https://www.franceculture.fr/politique/abstention-50-ans-de-montee-vers-les-sommets

♥_ Participation électorale intermittente : consiste à voter à certaines élections mais pas à d'autres.

♥_abstention électorale

L'abstention électorale désigne le fait qu'un électeur inscrit sur les listes électorales ne participe pas au vote.

♥_ sentiment de compétence politique : sentiment que les individus ont de connaître et comprendre la vie politique et pouvoir légitimement donner leur opinion sur les débats politiques.

♥_ abstention sociologique

Causes sociologiques de l'abstention

♥_Synthèse_2

⇒ Alors que le taux d'inscription est relativement stable dans le temps, le taux d'abstention augmente régulièrement en même temps que la participation électorale devient intermittente. Voter systématiquement n'est plus la norme lorsqu'un électeur est inscrit sur les listes électorales.

♥__abstention politique
Causes politiques de l'abstention

⇒ La participation électorale n'est pas homogène car on constate que certaines catégories de la population participent moins que d'autres. La participation varie tout d'abord en fonction de variables sociales : certains électeurs ont un plus faible degré d'intégration sociale, ce qui les conduit à moins participer aux décisions collectives, soit par désintérêt, soit par sentiment d'incompétence politique. On parle alors d'abstentionnisme sociologique. Ainsi, les jeunes, les peu diplômés ou ceux qui connaissent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle s'abstiennent plus souvent ou participent de manière irrégulière aux élections.

⇒ Il existe aussi un abstentionnisme politique, qui concerne les individus qui ne se reconnaissent pas dans l'offre électorale proposée et qui marquent ainsi leur insatisfaction vis-à-vis des partis politiques et de leurs programmes.

⇒ Enfin, la multiplication des scrutins, à différentes échelles et aux enjeux variables contribue aussi à rendre inégale la participation électorale.

III. Le vote : un acte individuel ou collectif ?

🕮 Doc 2 page 272 « L'influence du contexte économique et social »

Une partie des mouvements électoraux relève d'un « vote rétrospectif ». L'électeur déterminera son vote en fonction des seuls éléments tangibles d'évaluation et de comparaison dont il dispose : quelles furent les conséquences des politiques menées par l'équipe sortante (y a-t-il plus ou moins de chômage ?...) ? Sur un modèle « récompense/punition », le vote apparaît comme le produit d'un [jugement] porté sur les performances du gouvernement sortant.

La part croissante de votes échappant aux identifications partisanes peut aussi être analysée comme un « vote sur enjeux » (*issue voting*). Dans cette hypothèse, le ressort du choix des électeurs réside dans la confrontation de la position des partis sur certains des enjeux du moment : l'immigration ou l'Europe par exemple. L'électeur envisagera l'ensemble de l'offre politique et se prononcera en faveur du candidat dont les positions sur le(s) enjeu(x) qui, à ce moment, lui semblent le(s) plus important(s), sont les plus proches des siennes.

D'après Jean-Philippe Lecomte, *Sociologie politique*, © Lextenso Éditions 2005.

♥_vote sur enjeux :
Idée selon laquelle l'électeur chercherait à maximiser les avantages procurés par son vote et à minimiser les coûts.

♥_offre électorale :
partis et candidats présents lors d'une élection et entre lesquels les électeurs doivent choisir

« A quoi bon aller voter ? » (Camille Bordenet, journaliste du Monde, 2017)

Enjeux importants pour les élections, selon le vote au 1er tour de l'élection présidentielle de 2017 (en %)

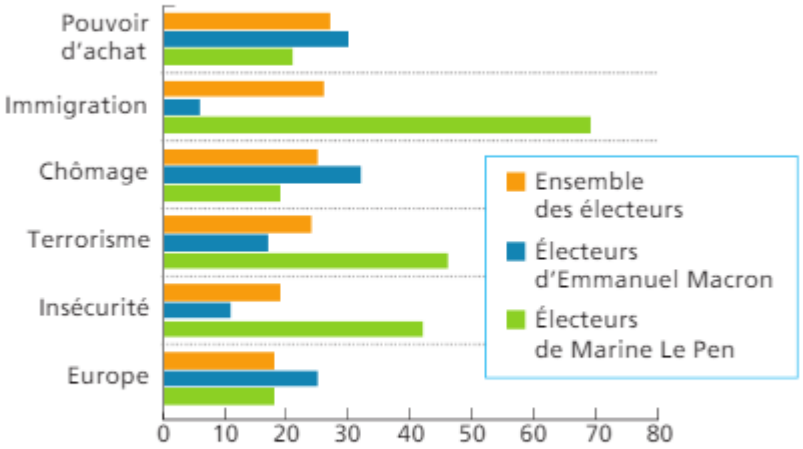

Note : la somme des pourcentages peut être supérieure à 100 car il était possible de donner plusieurs réponses.

Source : « 1er tour. Comprendre le vote des Français », *2017 Élection présidentielle*, Ipsos 2017.

« A quoi bon ? » Ce sont trois petits mots qui reviennent au fil de presque tous les témoignages. Trois petits mots qui éclairent en partie le taux d'abstention historique au premier tour des législatives (51,29 %) et racontent, en creux, la résignation qui habite de nombreux électeurs. A quoi bon voter à ces élections-là alors que beaucoup estiment que La République en marche (LRM), la formation d'Emmanuel Macron, est assurée de l'emporter ? [….] Même sentiment que « les dés sont jetés pour les cinq prochaines années » pour Erwann M., 21 ans, étudiant à Sciences Po. « La proximité des législatives et de la présidentielle place tout le débat avant [cette dernière], juge-t-il. Dans ces conditions, quel intérêt pour les législatives ? » [….]

« Malgré les arguments sur un possible renversement de situation » et les impératifs à aller voter, les législatives étaient pour lui « une prophétie autoréalisatrice » : « Je sais que ma circonscription va voter LRM, mon vote n'a aucune importance, donc je m'abstiens. » Pour autant, ce jeune « passionné de politique » espère que son choix, réfléchi, « sera perçu comme un rejet de cette démocratie quinquennale imposée depuis bientôt vingt ans ». Et non comme une marque de désaffection. C'est ce même espoir « que le président et son gouvernement interpréteraient une forte abstention comme une forme de défiance populaire » qui a en partie conduit Louis-Marie P., enseignant de 32 ans, à s'abstenir. Lien article du Monde

Q1- Pour les électeurs, quels étaient les enjeux les plus importants en 2017 ? En 2017, les enjeux les plus importants pour les électeurs étaient le pouvoir d'achat, l'immigration et le chômage.

Q2- Les électeurs d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen étaient-ils attachés aux mêmes enjeux ? Pour les électeurs d'Emmanuel Macron, les enjeux les plus importants étaient le pouvoir d'achat, le chômage et l'Europe. Pour ceux de Marine Le Pen, il s'agissait de l'immigration, du terrorisme et de l'insécurité

Q3-Pourquoi Erwann M. est-il persuadé que son vote aux élections législatives n'a « aucune importance » dans sa circonscription ? Erwann M. est persuadé que son vote n'a aucune importance car il est certain que c'est LRM qui va l'emporter dans sa circonscription.

Q4- Quels sont les motifs de l'abstention évoqués dans la vidéo ? On peut émettre l'hypothèse que les législatives mobilisent moins parce qu'elles suivent directement les présidentielles, et que les électeurs estiment que les résultats seront similaires.

Q5_ En quoi la perception que les électeurs ont des enjeux d'une élection peut-elle expliquer la volatilité entre vote et abstention ? En fonction des enjeux, les électeurs peuvent décider de voter ou de s'abstenir : par exemple, lors des législatives, s'ils estiment que tout est joué, les électeurs auront moins de chances de participer.

Q6- Pourquoi l'abstention peut-elle exprimer une opinion politique ? L'abstention permet d'exprimer une opinion politique : elle peut signifier un rejet du système électoral actuel, ou une défiance vis-à-vis de l'offre électorale.

♥_Synthèse_3

⇒ Le vote est un acte influencé par des appartenances sociales, à travers le mécanisme de socialisation politique, qui permet la transmission de normes, de valeurs et de préférences politiques entre les générations. Le vote dépend ainsi de la catégorie socioprofessionnelle, du groupe d'âge ou encore du lieu d'habitation. Il est donc le résultat d'une double influence : individuelle et collective.

⇒ Mais, voter est également un acte individuel qui dépend du contexte de l'élection et de l'offre électorale. Le développement d'un vote sur enjeux, caractérisé par un électeur rationnel qui cherche à satisfaire son intérêt personnel, traduit cette dimension individuelle de la participation électorale.

IV. Une plus grande volatilité électorale

🕮 Doc 1 p.268 « Décrire la volatilité électorale »

DOC.1 Décrire la volatilité électorale

Page 268. Magnard SES1_2019

Voter pour un parti différent d'une élection sur l'autre peut témoigner des évolutions [...] de l'offre [électorale] plus que de l'instabilité de l'électeur. [...] C'est la mobilité entre abstention et vote qui apparaît la plus significative. La volatilité principale est liée à l'abstentionnisme intermittent. Son impact électoral est puissant [...] : la capacité d'un camp à remporter en France une élection est largement fonction de sa capacité à mobiliser « son » électorat, à le faire voter. [...] Le deuxième type de volatilité la plus courante est celle interne à un camp (gauche ou droite). On reste dans sa « famille » politique [...] mais on s'y déplace. [...] La multiplication des partis dans les années 1980 [a] eu pour effet d'accroître l'instabilité (qui est aussi un effet de l'offre). La mobilité que l'on peut qualifier de « transgressive » (passer de gauche à droite ou inversement) est marginale. Elle concerne moins de 10 % des électeurs. [...] La barrière gauche/droite demeure relativement imperméable.

Rémi Lefebvre, *Leçons d'introduction à la science politique*, Ellipses, 2017.

Les 3 formes de volatilité électorale:

1- Mobilité entre l'abstention et le vote, c'est à dire liée à l'abstentionnisme intermittent.

2-Mobilité interne à un camp (gauche ou droite)

3-Mobilité transgressive (passer de la gauche vers la droite par exemple)

1. On peut distinguer trois formes de volatilité électorale :

– l'abstention intermittente, qui consiste par exemple à voter au premier tour d'une élection mais pas au second

– la volatilité (ou mobilité) interne, qui consiste par exemple à voter pour un-e candidat-e de gauche à une élection et pour un-e candidat-e d'un autre parti de gauche à une autre élection

– la volatilité (ou mobilité) externe, qui consiste par exemple à voter pour un-e candidat-e de gauche à une élection et pour un-e candidat-e de droite à une autre élection.

2. La forme de volatilité électorale la plus fréquente est l'abstention intermittente.

📖 **Savoir Faire** « Tableau à double entrée : lecture et interprétation » p. 358

📖 Doc 2 p.268 « Vote au 1er tour de l'élection présidentielle de 2017 selon le vote de 2012 »

DOC.2 Vote au 1er tour de l'élection présidentielle de 2017 selon le vote en 2012

page 268

(en %)		Vote au 1er tour de l'élection présidentielle de 2017						
		Jean-Luc Mélenchon (Extrême gauche)	Benoît Hamon (Gauche)	Emmanuel Macron (Centre)	François Fillon (Droite)	Marine Le Pen (Extrême droite)	Autres	Total
Vote au 1er tour de l'élection présidentielle de 2012	J.-L. Mélenchon (Extrême gauche)	80	5	10	0	3	2	100
	F. Hollande (Gauche)	24	15	47	3	6	5	100
	F. Bayrou (Centre)	10	5	43	22	3	17	100
	N. Sarkozy (Droite)	3	1	17	59	14	6	100
	M. Le Pen (Extrême droite)	3	0	2	6	85	4	100

Source : Magnard SES1_2019

Source : « 1er tour. Sociologie des électorats et profils des abstentionnistes », *2017 Élection présidentielle*, Ipsos 2017.

Q1- Rédigez une phrase pour présenter la donnée entourée

85% des électeurs ayant voté pour Marine Lepen en 2012, ont voté pour elle en 2017

Q2- Rédigez une phrase pour présenter la donnée « 47 »

47% des électeurs ayant voté pour François Hollande en 2012 ont voté pour Emmanuel Macron en 2017

♥_volatilité électorale :
Changement de comportement électoral entre deux scrutins

Q3- Analyser ce document sous l'angle du clivage gauche/droite

Les électeurs les plus jeunes sont plutôt attirés par l'extrême gauche et rejettent la droite conservatrice, traditionnelle. Ainsi 30 % des électeurs entre 18 et 24 ans disent avoir voté pour Jean-Luc Mélenchon, alors qu'il n'a obtenu que 19,2 % des suffrages exprimés. À l'inverse, les électeurs âgés de plus de 60 ans sont plutôt attirés par les candidats de droite modérée. Pour les électeurs de plus de 70 ans, l'écart en faveur de François Fillon dépasse même les 25 points. Pour les autres catégories d'âge, on observe peu de différences avec la répartition de l'ensemble des suffrages exprimés, si ce n'est une surreprésentation du vote pour Marine Le Pen pour les électeurs entre 35 et 59 ans (écart allant jusqu'à 7 points pour ceux entre 35 et 49 ans).

♥_clivage gauche /droite : http://www.ses.ac-versailles.fr/extras/bd/dico/consulter.html

Cette notion renvoie historiquement au débat à l'Assemblée constituante du 28 août 1789 en France sur le poids de l'autorité royale dans la future constitution. Les députés favorables à ce que le roi dispose d'un droit de veto large se regroupèrent à droite du président de la séance, les députés hostiles à un tel droit de veto se rangèrent à sa gauche.

Ce clivage originel va perdurer en France et s'étendre dans de nombreux pays. L a distinction opposition-majorité (ou majorité-opposition) permet toujours d'associer chaque **parti politique** à un des éléments fondamentaux de ce clivage. À chacune de ses composantes va correspondre des **valeurs** spécifiques dans de nombreux domaines : économique, social, politique, culturel, idéologique,...

Ces valeurs spécifiques vont permettre de cerner des sous-cultures politiques.

♥_Synthèse_4

⇒ Alors que les variables traditionnelles (âge, lieu d'habitation, diplôme et niveau de vie) permettaient de rendre assez prévisible le comportement électoral en fonction des appartenances sociales, nous assistons depuis quelques années au développement d'une volatilité électorale caractérisée par une intermittence du vote et/ou un changement des préférences électorales au cours du temps. Les comportements politiques traditionnels qui structuraient les différents groupes sociaux ne sont donc plus aussi marqués qu'avant.

⇒ Cette volatilité électorale s'explique par plusieurs phénomènes. Tout d'abord l'émergence d'un électeur rationnel contribue au déclin des identifications partisanes qui structuraient fortement le vote : les électeurs sont désormais plus enclins à changer de camp en fonction de leur situation et des opportunités offertes par l'offre électorale du moment. Par ailleurs, on assiste à l'apparition de candidats et de partis cherchant à dépasser le traditionnel clivage gauche/droite, ce qui conduit à une augmentation de l'indécision des électeurs.

Bilan de la séquence

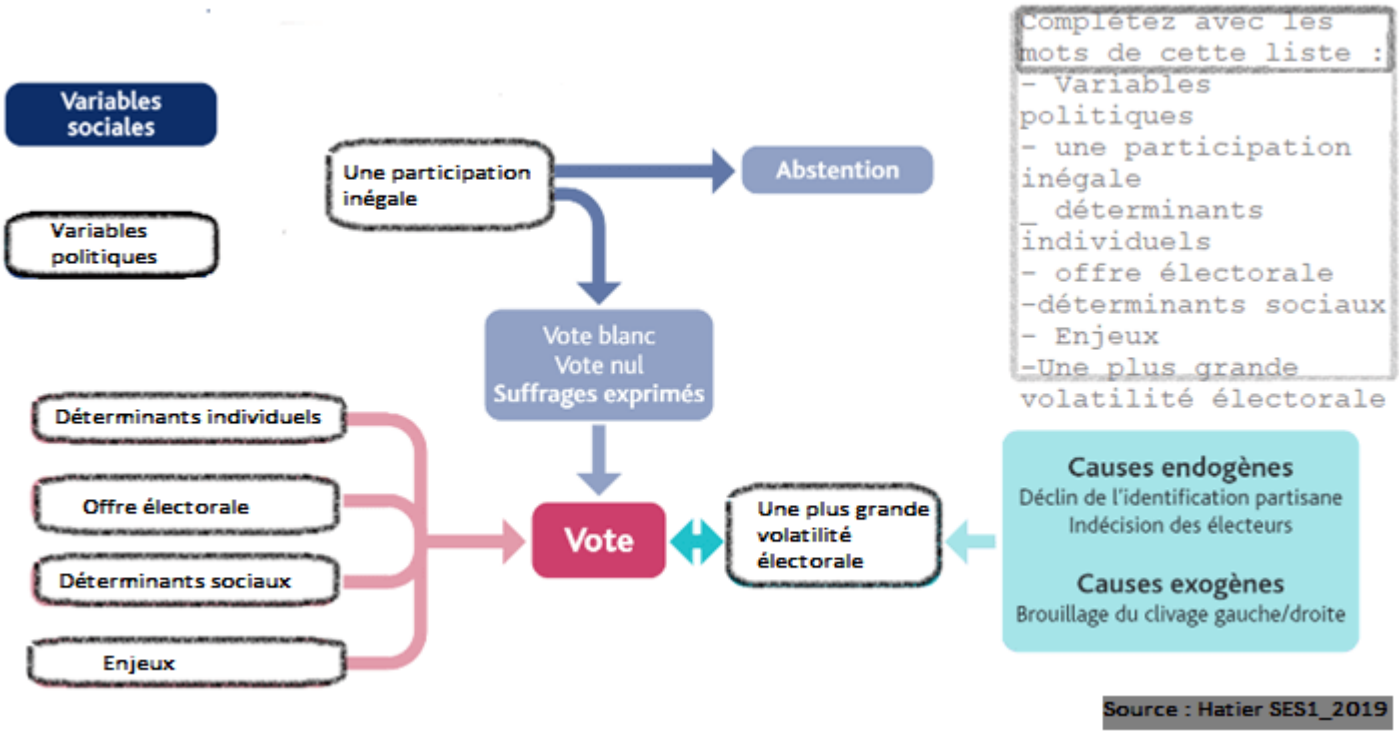

Source : Hatier SES1_2019

Pour aller plus loin :

"L'abstention est une forme de rejet du système"

https://www.youtube.com/watch?v=rPSDWm17iFA

Références

Bordas. (2019). *Sciences économiques et sociales_1ère.* Collection Passard & Perl.

Camille Bordenet, journaliste du Monde. (2017, 06 15). *A quoi bon aller voter ?* Récupéré sur https://www.lemonde.fr: https://www.lemonde.fr/elections-legislatives-2017/article/2017/06/15/a-quoi-bon-aller-voter-des-abstentionnistes-aux-legislatives-expliquent-leur-choix_5145176_5076653.html

Dictionnaire Site SES académie de Versailles. (2020, 04 07). Récupéré sur http://www.ses.ac-versailles.fr/: http://www.ses.ac-versailles.fr/extras/bd/dico/consulter.html

Dormagen & Mouchard. (2015). *Introduction à la sociologie politique.* De Boeck Supérieur, 4ème édition.

Durkheim, E. (1895). *Les règles de la méthode sociologique.* PUF 2013.

Hatier. (2019). *Sciences économiques et sociales-1ère.* Hatier.

https://www.lemondepolitique.fr/. (2020).

Yves Deloye. (2017). *Sociologie historique du politique.* Editions La Découverte, coll"Repères".